



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sans droit à déduction

Objet :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les sociétés sportives

Eligibilité : sociétés sportives et personnes morales

Descriptif :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les sociétés sportives

Condition :

Sociétés sportives régulièrement constituées conformément à la loi 30-09 relative à l'éducation physique

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Encouragement des sociétés sportives

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code qr